



Sommaire 01 DEC. 2017



S'informer

Le zoom de la rédaction

Bois tropicaux / L'ATIBT lance sa marque collective pour les bois africains p. 4

Lignes express p. 5

Agenda p. 5

L'actualité en régions p. 6

Grand-Est / Formation : à la découverte de l'anatomie du bois

Auvergne-Rhône-Alpes /

17^e édition du Prix départemental de la construction bois iséroise

La MFR de Cormaranche présente sa plateforme recherche-innovation

Construction

Laurent Bléron / Directeur de l'École nationale supérieure

des technologies et industries du bois p. 8

Gros plans

11^e congrès Aprovalbois by Fibois Bourgogne-Franche-Comté /

Quelle place pour la filière forêt-bois dans l'économie de demain ? p. 11

Auvergne-Rhône-Alpes /

Donner les clés aux collectivités pour booster les projets bois-énergie p. 13

Comprendre

Le bois dans le monde

Québec / 24 entrepreneurs se mobilisent pour relancer une scierie p. 16

Entreprises

Bois résineux / La scierie Veyrière continue d'élargir sa palette p. 19

Gérer

Le marché du bois

Aux ventes privées / Forte demande enregistrée à Eymoutiers p. 22

Le Journal des annonces du bois p. 23

Renseignements commerciaux p. 29

Franc-parler

Par la fenêtre . . .

Le Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) a senti passer le vent du boulet. Après plusieurs semaines de tergiversations sur son avenir, le dispositif a pour l'instant été maintenu par l'Assemblée nationale pour l'année 2018. Les députés ont adopté en commission un amendement au projet de budget 2018 qui proroge le CITE jusqu'au 31 décembre de l'année prochaine, mais abaisse le taux applicable aux fenêtres, volets et portes de 30 à 15% au 1^{er} janvier et le supprime au 1^{er} juillet*.

La Capeb a d'ores et déjà rappelé que le texte devra ensuite être examiné en séance publique et qu'en l'état, le projet d'amendement en préparation lui semblait "tout à fait inacceptable". L'organisation professionnelle souligne en effet que ces mesures ne correspondent pas aux engagements pris par le gouvernement, qui rappelons-le, reproche au dispositif un rapport "coût-bénéfice" insuffisant, notamment en matière d'économie d'énergie. Pourtant, les visiteurs de Batimat ont bien vu que les professionnels de la menuiserie ne manquaient pas d'idées pour faire entrer leurs produits dans l'ère de la performance énergétique. Certaines fenêtres deviennent photovoltaïques et produisent de l'énergie utilisée par un vitrage qui s'opacifie en fonction de la luminosité. D'autres proposent une vitre chauffante ou rafraîchissante en fonction des conditions climatiques pour réguler la température de la pièce.

Alors que le gouvernement montre "la porte de sortie" aux dispositifs d'aide aux travaux de menuiseries, la capacité d'innovation des professionnels du secteur prouve que les efforts à réaliser en matière de transition énergétique dans le logement pourraient bien repasser . . . par la fenêtre !

LBI

* Les députés ont adopté en commission un amendement du rapporteur général Joël Giraud, pour les articles de la deuxième partie de la loi de finances. Le projet initial du gouvernement prévoyait d'abaisser le taux du CITE dès le 27 septembre 2017 et de le supprimer à partir du 27 mars 2018.